

AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges.

Monsieur Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur la « Réalisation d'un aménagement cyclable entre la Place Ravezies et le Boulevard Jacques Chaban Delmas - communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges ».

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- au service Technique de la Mairie du Bouscat : 9 rue Coudol, 33110 Le Bouscat ;
- à l'Hôtel de Ville de Bruges : 87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges ;
- à la Cité municipale de Bordeaux : 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux ;
- à la Mairie de quartier de Bordeaux Maritime : 196 rue Achard, 33000 Bordeaux ;
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1er étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du 23 septembre 2022 à 12h00.

Le Président de Bordeaux Métropole.